

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING (Monaco)

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 7.650.000 euros
 Siège social : 11, boulevard de Grande-Bretagne - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en milliers d'euros)

ACTIF	2020	2021
Caisse, Banque Centrale	0	0
Créances sur les Établissements de Crédit.....	1 595 238	1 783 891
À vue.....	1 083 009	1 232 794
À terme	512 229	551 097
Créances sur la clientèle.....	2 704 465	2 922 208
Autres concours à la clientèle	2 425 550	2 739 434
Comptes ordinaires débiteurs	278 916	182 774
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0	0
Autres titres à revenu variable	0	0
Immobilisations incorporelles & corporelles.....	7 107	5 886
Autres actifs	307 243	286 003
Comptes de régularisation.....	13 038	11 103
TOTAL DE L'ACTIF.....	4 627 092	5 009 090
Total du Bilan en Euros.....	4 627 091 517	5 009 090 431
Bénéfice de l'exercice en Euros.....	-247 776	5 844 148
Pour mémoire, Encours Titres & Assurances	2 867 396 792	3 426 213 234
PASSIF	2020	2021
Dettes envers les Établissements de Crédit.....	2 621 113	2 766 124
À vue.....	0	648
À terme	2 621 113	2 765 476
Comptes créditeurs de la clientèle	1 518 207	1 770 767
À vue.....	1 139 409	1 353 329
À terme	378 798	417 438
Autres passifs.....	323 903	303 832
Comptes de régularisation.....	26 689	25 416
Provisions pour risques et charges	3 479	3 406
Capital souscrit.....	7 650	7 650
Réserves	765	765
Dettes Subordonnées.....	0	0
Report à nouveau	125 534	125 286
Résultat de la période.....	-248	5 844
TOTAL DU PASSIF.....	4 627 092	5 009 090

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021
(en milliers d'euros)

	2020	2021
Engagements donnés.....	2 363 410	2 890 504
Engagements de garantie	152 322	147 939
Engagements de financement	305 314	212 622
Engagements sur titres.....	1 236 139	1 201 570
Engagements sur opérations en devises.....	669 635	1 328 373
Engagements reçus.....	1 918 299	2 536 094
Engagements de garantie	0	0
Engagements de financement	13 118	6 150
Engagements sur titres.....	1 235 544	1 201 570
Engagements sur opérations en devises.....	669 636	1 328 374

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021
(en milliers d'euros)

	2020	2021
Produits et charges d'exploitation bancaire		
Intérêts et produits assimilés.....	46 536	43 713
Sur les opérations avec les établissements de crédit.....	8 378	9 158
Sur les opérations avec la clientèle.....	38 158	34 555
Sur les opérations sur titres.....		
Intérêts et charges assimilés.....	-22 824	-13 338
Sur les opérations avec les établissements de crédit.....	-18 252	-12 680
Sur les opérations avec la clientèle.....	-4 573	-658
Marge d'intérêts.....	23 712	30 375
Commissions (produits).....	20 213	21 769
Commissions (charges).....	-1 283	-797
Résultat sur commissions	18 930	20 972
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	2 118	1 920
Solde en perte des opérations sur titres de placement.....		
Solde en bénéfice des opérations de change	1 717	2 267
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 298	2 507
Autres charges d'exploitation bancaire.....	-4 045	-4 751
Produit Net Bancaire	44 730	53 291
Charges générales d'exploitation	-33 422	-40 362
Frais de personnel	-17 228	-16 161
Charges administratives	-16 193	-24 201
Dotations aux amortissements	-1 977	-3 018
Résultat brut d'exploitation	9 331	9 911
Coût du risque	-9 579	-2 147
Solde en perte sur actifs immobilisés.....		
Résultat exceptionnel.....		
Impôts sur les bénéfices	0	-1 920
RÉSULTAT NET.....	-248	5 844

Afin de permettre une meilleure lecture des états financiers, les montants de la marge d'intérêts en devise ont été présentés en 2020 selon les mêmes modalités qu'en 2021.

INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DE BILAN ET DE HORS-BILAN

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

1. Ventilation de certains postes du bilan selon la durée résiduelle (hors intérêts courus)

Emplois et ressources à terme	Total au 31/12/2020	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total au 31/12/2021
Créances sur les établissements de crédit	509 600					549 400
EUR	173 766	2 386	18 395	68 214	68 275	157 270
Devises	335 834	361 711	28 657	1 762	0	392 130
Créances sur la clientèle	2 347 073					2 665 109
EUR	2 004 486	153 956	129 647	1 016 352	617 502	1 917 457
Devises	342 587	455 654	254 250	34 703	3 044	747 652
Dettes envers les établissements de crédit	2 615 224					2 760 423
EUR	2 266 687	250 585	129 647	1 032 246	617 502	2 029 980
Devises	348 536	438 445	254 250	34 703	3 044	730 442
Comptes créditeurs de la clientèle	377 556					416 775
EUR	39 816	2 386	5 000	14 634	1 300	23 320
Devises	337 740	363 036	28 657	1 762	0	393 455

2. Opérations avec les entreprises liées (hors intérêts courus)

Comptes de bilan	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021
Créances sur les établissements de crédit	1 592 609	189 585	1 782 194
À vue	1 083 009	149 785	1 232 794
À terme	509 600	39 800	549 400
Dettes envers les établissements de crédit	2 615 224	145 847	2 761 070
À vue	0	648	648
À terme	2 615 224	145 199	2 760 423
Hors bilan			
Engagements de garantie	152 322	-4 383	147 939

3. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer, inclus dans les postes du bilan

	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021
Postes de l'actif	14 755	868	15 623
Créances sur les établissements de crédit	2 629	-932	1 697
Créances sur la clientèle	12 127	1 800	13 926
Postes du passif	7 131	-1 415	5 716
Dettes sur les établissements de crédit	5 889	-836	5 054
Dettes sur la clientèle	1 242	-579	663
Dettes subordonnées	0	0	0

4. Ventilation du portefeuille titres	Titres de Placement 31/12/2020	Variation 2020/2021	Titres de Placement 31/12/2021	
Obligations et autres valeurs à revenu fixe	0	0	0	
Françaises	0	0	0	
Étrangères	0	0	0	
Créances rattachées	0	0	0	
Provision pour dépréciation	0	0	0	
5. Immobilisations	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021	
Valeur brute	22 139	1 797	23 936	
Immobilisations				
Amortissements	15 032	3 018	18 050	
Immobilisations				
Valeur nette	7 107	-1 221	5 886	
6. Ventilation des postes autres actifs - autres passifs	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021	
Actif	307 243	-21 240	286 003	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	1 874	4 639	6 513	
Débiteurs divers	305 369	-25 879	279 490	
Passif	323 903	-20 070	303 832	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	2 396	2 542	4 939	
Créditeurs divers	321 506	-22 613	298 894	
7. Ventilation des comptes de régularisation	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021	
Actif	13 038	-1 935	11 103	
Produits à recevoir	4 880	5 140	10 020	
Charges Constatées d'Avances	190	180	369	
Autres Comptes de régularisation	7 969	-7 255	714	
Passif	26 689	-1 273	25 416	
Charges à payer	19 707	4 221	23 928	
Produits perçus d'avance	9	0	9	
Autres Comptes de régularisation	6 973	-5 494	1 479	
8. Provisions pour risques et charges	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provisions pour risques hors bilan	0	0	0	0
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	2 765	0	0	2 765
Provisions pour retraites	618	0	59	559
Provisions pour bonus à long terme	97	0	14	83
Total	3 479	0	73	3 406

9. Tableau de variation des capitaux propres	31/12/2020	Affectation du résultat	31/12/2021
Capital souscrit	7 650	0	7 650
Réserves	765	0	765
Report à nouveau	125 534	-248	125 286
Résultat 2020	-248	248	0
Résultat 2021			5 844

10. Résultat par action	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021
En euros	0,00	0,12	0,12

11. Contrevaieur de l'actif et du passif en devises	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021
Total de l'actif	932 187	417 441	1 349 628
Total du passif	932 187	417 441	1 349 628

12. Dettes Subordonnées	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021
Emprunt contracté avec la Société Générale pour un montant de 20.000 KE échéance 12/10/2015 et rémunéré à Euribor 1an+0,50.	0	0	0

13. Informations sur les postes de hors-bilan	31/12/2020	Variation 2020/2021	31/12/2021
Engagements donnés	2 363 410	527 094	2 890 504
Engagements de garantie	152 322	-4 383	147 939
Engagements d'ordre Ets de Crédit	97 792	-670	97 122
Engagements d'ordre de la clientèle	54 531	-3 713	50 817
Engagements de financement	305 314	-92 692	212 622
Engagements en faveur Ets de Crédit	0	0	0
Engagements en faveur clientèle	305 314	-92 692	212 622
Engagements sur titres	1 236 139	-34 569	1 201 570
Dérivés	1 229 379	-29 864	1 199 515
Titres à livrer	6 760	-4 705	2 055
Engagements sur opérations en devises	669 635	658 738	1 328 373
Devises comptant	1 099	-352	747
Devises à terme	656 011	660 993	1 317 004
Options de change	12 525	-1 904	10 622
Engagements reçus	1 918 299	617 795	2 536 094
Engagements de garantie	0	0	0
Engagements reçus Ets de Crédit	0	0	0
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0
Engagements de financement	13 118	-6 968	6 150
Engagements reçus Ets de Crédit	318	-318	0
Engagements reçus de la clientèle	12 800	-6 650	6 150

Engagements sur titres	1 235 544	-33 974	1 201 570
Dérivés	1 228 784	-29 269	1 199 515
Titres à recevoir	6 760	-4 705	2 055
Engagements sur opérations en devises	669 636	658 738	1 328 374
Devises comptant	1 100	-352	748
Devises à terme	656 011	660 993	1 317 004
Options de change	12 525	-1 904	10 622

INFORMATIONS SUR LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RÉSULTAT

Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'EUROS sauf indication contraire.

14. Ventilation de la marge d'intérêt	2020	2021
Dont marge nette sur les crédits	19 468	20 997
Dont marge nette sur les dépôts	1 460	1 182
Dont revenus du capital	2 783	2 325
Dont rétrocession de trésorerie		5 872
	23 712	30 375

Depuis cette année, l'entité a décidé dorénavant de comptabiliser dans les comptes sociaux une marge sur la gestion ALM rétrocédée par SG Luxembourg qui concerne principalement les dépôts ce qui explique la forte variation.

15. Ventilation des commissions

Produits	20 213	21 769
Clientèle	2 794	2 801
Titres	17 405	18 953
Change	1	3
I.F.A.T	13	12
Charges	-1 283	-797
Interbancaire	0	0
Clientèle	-97	-35
Titres	-1 184	-760
I.F.A.T	-2	-1

16. Décomposition du résultat des opérations sur Portefeuille Titres

	2 118	1 920
Solde en bénéfice des opérations sur titres de transaction	2 118	1 920
Solde en bénéfice des opérations sur titres de placement	0	0
Plus value de cession	0	0
Moins value latente	0	0

17. Décomposition du résultat des opérations de change

	1 717	2 267
Solde en bénéfice des opérations de change	1 717	2 267

18. Décomposition des autres produits et charges d'exploitation bancaire

	-1 747	-2 244
Autres produits d'exploitation bancaire	2 298	2 507
Comm/ Produits d'assurance vie	2 227	2 505
Autres produits	71	2
Autres charges d'exploitation bancaire	-4 045	-4 751
Commissions d'apport versées	-1 065	-951
Honoraires d'expertise immobilière	0	0
Autres charges	-2 980	-3 799

	2020	2021
19. Ventilation des charges de personnel	-17 228	-16 161
Salaires et traitements	-12 025	-11 325
Charges sociales	-5 204	-4 836
dont retraites	-2 751	-2 537
20. Ventilation des charges administratives et dotations aux amortissements	-18 170	-27 219
Frais de formation	-89	-62
Recours à l'extérieur	-1 373	-4 642
Frais de télécommunications	-1 427	-1 419
Frais informatiques	-2 390	-3 563
Frais immobiliers	-3 452	-3 622
Frais de communication	-60	-182
Frais divers	-9 379	-13 730
21. Coût du risque	-9 579	-2 147
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	0	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Reprise de provisions pour risques et charges	0	0
Dotation aux provisions risques commerciaux	-10 829	-2 147
Reprise de provisions risques commerciaux	1 250	0
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	0	0

AUTRES INFORMATIONS - ARRÊTÉ AU 31/12/2021

22. Effectif en fin de période (en nombre)	31/12/2020	31/12/2021
Cadres	126	129
Employés et gradés	29	26
Total	155	155
23. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (montants en K EUR)	31/12/2020	31/12/2021
Bénéfice de l'exercice	-248	5 844
Dotation au fonds de réserve ordinaire		
Augmentation de capital (arrondi de conversion en EURO)		
Distribution de dividendes	0	5 844
Dotation au report à nouveau	-248	0

24. Ratios Prudentiels

Par lettre du 6 novembre 2007 adressée à M. Daniel BOUTON, la Commission Bancaire a exempté SGPB Monaco du suivi sur base sociale de la solvabilité et du suivi des grands risques. Par ailleurs notre établissement étant consolidé dans le groupe SG, il bénéficie des conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF modifié n° 2000-03 du 6 septembre 2000 relatif à la surveillance prudentielle sur base consolidée et à la surveillance complémentaire.

NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

I. Principes généraux :

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de la SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 201-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes du secteur bancaire.

La recommandation ANC n° 2013-02 du 07/11/2013 modifiée le 5/11/2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite prévoit la possibilité pour les sociétés de reconnaître en résultat les écarts actuariels de manière étalée. La SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING a décidé d'appliquer cette recommandation au titre de l'exercice comptable 2021.

II. Principes comptables et méthodes d'évaluation :

1. Comparabilité des exercices :

Afin de permettre une meilleure lecture des états financiers, les montants de la marge d'intérêts en devises ont été présentés en 2020 selon les mêmes modalités qu'en 2021.

Aucun autre reclassement portant sur des éléments du bilan et du compte de résultat n'a par ailleurs été effectué au 31 décembre 2021 par rapport aux états financiers de l'exercice précédent.

2. Conversion des opérations en devises :

Conformément au règlement ANC n° 2014-07, les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice publié par la Banque Centrale Européenne.

Les produits et charges en devises sont comptabilisés au cours du comptant lors de leur passation en compte de résultat.

À l'occasion de la migration du système comptable les modalités d'affectation d'une partie du résultat de change a changé, isolant une partie de cette marge en dehors des rubriques de résultat à l'origine de ces valorisations.

3. Intérêts et commissions :

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *pro rata temporis*. Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité, à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont comptabilisées *pro rata temporis*.

4. Frais de personnel et effectif :

Les charges de personnel et l'effectif proviennent pour partie de la mise à disposition d'agents contre facturation par la SOCIETE GENERALE Monaco et pour partie de frais de personnel engagé directement. Une provision pour départs en retraite est constituée pour le personnel engagé directement par la SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING (Monaco) selon la recommandation ANC n° 2013-02 (décrite ci-dessus dans les principes généraux).

5. Immobilisations :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition diminué des amortissements cumulés ; elles sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire.

Type d'immobilisation	Type amortissement	Durée amortissement
DROIT AU BAIL	LINÉAIRE	12 ans
FRAIS D'INSTALLATION	LINÉAIRE	10 ans
MATÉRIEL ET AGENCEMENT	LINÉAIRE	10 ans
MOBILIER	LINÉAIRE	5 ans
MATÉRIEL DE TRANSPORT	LINÉAIRE	1 an
MATÉRIEL INFORMATIQUE	LINÉAIRE	3 ans
LOGICIEL INFORMATIQUE	LINÉAIRE	3 ans

6. Coût du risque :

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

7. Fiscalité :

La banque est soumise à un impôt sur les sociétés au taux de 26.5 %.

Un calcul de coefficient de taxation a été mis en œuvre pour la première fois en 2012.

8. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

9. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle :

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue et créances à terme pour les établissements de crédit, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis effectués avec ces agents économiques.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances clients sont déclassées en créances douteuses au-delà de 90 jours d'impayés pour les découverts et tous crédits y/c les crédits immobiliers.

Les provisions pour créances douteuses sont constituées au cas par cas, sur les concours ayant un caractère contentieux (faillite, liquidations...) en tenant compte des garanties dont dispose la banque.

Un suivi trimestriel de ces créances douteuses est effectué afin de déterminer le niveau de provisionnement adéquat.

10. Provisions pour risques et charges :

Les Provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges non directement liés à des opérations bancaires. Ce poste comprend des provisions pour avantages au personnel ainsi que des provisions relatives à des réclamations clients.

11. Événements post-clôture :

Les événements intervenus en 2022 en Ukraine ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'économie mondiale, et notamment les places boursières.

SGPB Monaco applique l'ensemble des mesures issues des sanctions internationales et a mis en œuvre toutes les diligences exigées par ces textes.

La banque a identifié une exposition aux clients sous restrictions de 85 M€ sur les actifs et de 80 M€ sur les passifs, avec un risque maximum sur le NBI d'environ 1 M€. Cette exposition représente moins de 2 % des actifs.

Par ailleurs, la banque n'a pas identifié de risques résultant des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie pouvant avoir un impact sur les états financiers 2021

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2020 pour les exercices 2020 à 2022.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, le bilan au 31 décembre 2021 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend

l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étaient correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 et clos le 31 décembre 2021, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2021, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 13 mai 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2020 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I - OPÉRATIONS VISÉES À L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2021 vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

II - ASSEMBLÉES TENUES PENDANT L'EXERCICE 2021 :

Pendant l'exercice sous revue, vous avez été réunis :

Le 31 mai 2021, en assemblée générale ordinaire qui a approuvé les comptes de l'exercice 2020, affecté le

bénéfice de l'exercice, fixé les honoraires des Commissaires aux Comptes, approuvé les opérations entrant dans le cadre de l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895 et renouvelé leur autorisation, donné quitus à un administrateur, renouvelé le mandat d'un administrateur et nommé un nouvel administrateur pour une durée de quatre années.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 13 mai 2022.

Les Commissaires aux Comptes,

Jean-Paul SAMBA

Sandrine ARCIN
